



Formation Spécialisée Ministérielle du 23 juin 2025 : BOYCOTT par toutes les OS

Le dialogue social plus que jamais en panne au ministère de la transition écologique, la CFDT s'adresse aux ministres M. REBSAMEN et Mme PANNIER-RUNACHER : **quand allez-vous exiger de votre administration une réelle écoute des représentants du personnel de vos services ?**"

Déclaration préalable de la CFDT :

La CFDT estime qu'après l'accident mortel sur la route d'un agent dans le cadre de son travail, et si le rendez-vous avec le ministre a pu être intéressant, ce rendez-vous était informel et non pas une formation spécialisée extraordinaire comme on l'avait demandée.

Par ailleurs, il y a eu quelques engagements pris par le ministre, mais on voit avec la proposition de rendez-vous le 22 juillet (suite rv ministre du 10 juin – cf accident mortel du 14 mai) que des vraies suites concrètes mises en place rapidement ne semblent pas être encore dans les tuyaux, et c'est bien dommage.

Sur le sujet plus général des accidents du travail et des suicides, la CFDT demande encore une fois de savoir quelles sont les procédures pour que tout soit remonté au niveau de la formation spécialisée ministérielle. La DGITM a affirmé devant le ministre que c'était le cas, mais nous en doutons puisqu'il a été plusieurs fois demandé quelles étaient les procédures et si elles étaient appliquées de façon homogène selon les services ; or à chaque formation spécialisée on s'aperçoit que certains accidents mortels ou suicides n'ont pas été déclarés ou pas comme il faut.

Enfin, il a été accepté à la demande des organisations syndicales un certain nombre de sujets à travailler soit dans des groupes de travail soit en formation spécialisée ; et on se rend compte que là encore on est beaucoup plus sur de la quantité que sur de la qualité, que bien souvent dans les groupes de travail nous n'avons pas toujours le contenu et qu'on ne sait pas s'ils répondent exactement à nos souhaits lorsqu'ils ont été formulés pour leur mise en place.

Avec ce que les différentes DIR nous ont fait remonter ce dernier mois suite aux évènements tragiques, la CFDT estime que la formation spécialisée n'est pas à la hauteur de ce qu'on pourrait en attendre.

La FSM du 23 juin a donc été boycottée par l'ensemble des OS, après lecture des déclarations de chacune !


